06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

BANQUE & ASSURANCE

Formation DDA – module 5 h : construction

Réf. 94bfb0a9-3abf-42d9-b782-1610a430ed25

Module de 5 heures pour maîtriser les spécificités de l'assurance construction et les garanties obligatoires du secteur.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 5 h · Formation à distance
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Identifier les garanties obligatoires en assurance construction
- Analyser les risques couverts par la garantie décennale et la dommages-ouvrage
- Conseiller les professionnels du bâtiment sur leurs obligations d'assurance
- Distinguer les exclusions et les limites de garantie
- Appliquer les règles de mise en jeu des garanties construction

Programme détaillé

01 Le cadre juridique de l'assurance construction

- Les responsabilités des acteurs du bâtiment
- Les garanties obligatoires et leur champ d'application
- Les délais de prescription et de mise en jeu
- Les obligations déclaratives des assurés

02 La garantie décennale et la responsabilité civile professionnelle

- Le périmètre de la garantie décennale
- Les dommages couverts et les exclusions
- La responsabilité civile des constructeurs
- Les critères de souscription et les points de vigilance

03 L'assurance dommages-ouvrage

- Le rôle et les bénéficiaires de la dommages-ouvrage
- Les garanties et les conditions de mise en œuvre
- Les cas de dispense et les exceptions
- La coordination avec les autres garanties construction

04 Cas pratiques et conseil client

- Analyser un dossier de souscription en assurance construction
- Identifier les risques et proposer les garanties adaptées
- Traiter les situations de sinistre et de mise en jeu
- Conseiller les maîtres d'ouvrage et les professionnels du bâtiment

Compétences acquises

Connaissance du cadre réglementaire de l'assurance construction

Maîtriser les responsabilités des constructeurs et les garanties obligatoires du secteur.

Analyse des garanties décennale et dommages-ouvrage

Distinguer les périmètres, les exclusions et les modalités de mise en jeu de chaque garantie.

Conseil en assurance construction

Proposer les couvertures adaptées aux besoins des maîtres d'ouvrage et des professionnels du bâtiment.

Gestion des dossiers de souscription

Identifier les risques, vérifier les obligations déclaratives et repérer les points de vigilance.

Traitement des sinistres construction

Appliquer les règles de mise en jeu des garanties et coordonner les interventions des assureurs.

Public et prérequis

Public visé

Courtiers en assurance, Agents généraux d'assurance, Mandataires d'assurance, Salariés de la distribution d'assurance, Conseillers en assurance construction

Prérequis

Exercer une activité de distribution d'assurance.

Informations pratiques

Durée : 5 h

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52

E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation : https://www.imi-executive-solutions.com/formation/banque-assurance/dda-module-5-h-construction

Programme généré le 20/11/2026.